27 mai 2022

Bulletin Municipal

COMMUNE DE BEINHEIM

Année 2022, N°20

Naissance

Est née à Karlsruhe le 22 avril 2022

Yuna BOGNER

Fille de Yannick et Corinna BOGNER

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Décès

Le 11 mai 2022 à Bischwiller

Monsieur Roger SCHWOOB à l'âge de 86 ans

Nos sincères condoléances à la famille

Dans ce numéro :

Actualités MAIRIE	1 à 3 et 6 et 8
Pharmacie de garde	15
Associations	10 à 15
Maison des Aînés	7
Commerces	15
Offres d'emploi	4/5
Petites annonces	16

Anniversaire

Le 27 mai 2022

Monsieur Norbert LEYER, 80 ans

Le 02 juin 2022

Monsieur Albert HEMBERGER, 80 ans

Nous leur souhaitons un joyeux anniversaire

Fermeture du secrétariat de la mairie le vendredi 27 mai

Remerciements décès

Merci, aucun mot ne pourra exprimer notre reconnaissance pour votre affection et votre soutien dans la peine qui est la nôtre. Nous vous remercions pour votre présence à nos côtés, vos témoignages de sympathie, et vos paroles chaleureuses en ces moments douloureux. Les familles SCHWOOB - WENCKER

Réouverture du pont rue de la redoute

La municipalité a le plaisir de vous informer que les travaux de rénovation du pont entre le groupe scolaire et la rue de la Redoute sont terminés et que le passage est à nouveau accessible pour les cyclistes et piétons.

Ramoneur

Le ramoneur a commencé sa tournée dans l'ancien village.

Les dates de passage sur rendez-vous seront communiquées en fin de tournée.

Opération géraniums

Avis aux amateurs : derniers **géraniums rouges et roses zonals** disponibles pour embellir vos jardins ou balcons (merci de vous adresser au secrétariat pendant les heures d'ouverture). Pour rappel : 3 godets achetés, 2 offerts.

****

La distribution des géraniums commandés aura lieu le jeudi 02 juin sur le parking des ateliers municipaux.

La distribution s'effectuera par créneaux horaires.

⇒ 1er créneau : de 9h à 11h : noms de famille entre A et G (inclus)

⇒ 2ème créneau : de 11h à 13h : noms de famille entre H et MA (inclus)

⇒ 3ème créneau : de 13h à 15h : noms de famille entre ME et RO (inclus)

⇒ 4ème créneau : de 15h à 17h : noms de famille entre S et W (inclus)

Merci de vous munir de votre reçu de commande.

Sont affichés en mairie

- Le résultat de l'analyse d'eau du 11 mai :
  eau destinée à la consommation humaine conforme aux limites et aux références de qualité réglementaires pour les paramètres analysés.
- L'arrêté du 23 mai de la Préfecture du Bas-Rhin portant publication des candidatures au premier tour de scrutin dans le département du Bas-Rhin pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Report de collecte

La collecte des **ordures ménagères du lundi 06 juin est reportée au mardi 07 juin.**

Elections législatives

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

La municipalité recherche des assesseurs et / ou scrutateurs pour tenir le bureau de vote les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Conditions d'admission :
- Être inscrit sur les listes électorales de la commune de Beinheim
- Être disponible le 12 et/ou le 19 juin, présent entre 8h et 10h, 10h et 12h, 14h et 16h ou 16h et 18h (assesseurs) et après 18h (scrutateurs).

Merci de contacter le secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture et dans les plus brefs délais si vous êtes intéressés par l'un ou l'autre poste.

Colonie de vacances Association familiale de Loisirs

Des dépliants pour des offres de séjours pour cet été avec ou sans hébergement sont disponibles au secrétariat de la mairie.

Association recrute :

La F.D.M.J.C. (Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace), dans le cadre d'une délégation de service public avec la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, recrute :

Un.e directeur.trice d'accueil périscolaire et de loisirs À Niederlauterbach:

BAFD exigé ou équivalent

Contrat à durée indéterminée intermittent (temps de travail annualisé)

Contrat à Temps plein

Une expérience préalable en matière de direction d'accueil périscolaire, d'animation volontaire ou de vie associative, le désir de travailler de manière autonome mais au sein d'un réseau, le permis et une voiture personnelle sont indispensables. Vous aurez la charge de l'organisation et la direction :

- de l'accueil périscolaire
- des accueils collectifs de mineurs les mercredis
- des accueils de loisirs des petites et grandes vacances
- des autres activités et événementiels enfance de la Ccommunauté de communes Plaine du Rhin

Lieu de travail : Périscolaire de Niederlauterbach

Rémunération : indice 300, selon la convention collective ECLAT

Envoyer lettre de motivation et C.V. détaillé à :

F.D.M.J.C. d'ALSACE, à l'attention de Caroline DEUBEL

8 rue du Maire François Nuss – 67118 GEISPOLSHEIM

ou par email à caroline.deubel@fdmjc-alsace.fr

réf. PR2022

Association recrute :

La F.D.M.J.C. d'Alsace (Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace), dans le cadre d'une délégation de service publique avec la collectivité locale, recrute :

Un animateur/trice périscolaire

CDI – temps partiel (~85%)

pour son accueil de Beinheim

Temps partiel réparti sur les jours scolaires (pas de travail les mercredis ni les vacances scolaires) :

- les lundis et jeudis : de 6h55 à 8h30, de 9h30 à 13h30 et de 13h50 à 18h
- les mardis et vendredis : de 6h55 à 8h30, de 11h à 13h30 et de 13h50 à 18h
- 1h30 de rangement/ménage sont comprises dans les heures de travail

Lieu de travail principal : Beinheim avec possibilité d'exercer sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

Profil :
BAFA complet ou en cours, ou diplôme équivalent
Expérience souhaitée avec les enfants

Rémunération : selon convention collective de l'animation, indice 257

Contrat à durée indéterminée intermittent à partir du 29/08/2022 (pré-rentrée)

Envoyer lettre de motivation et C.V. détaillé, avant le 31 mai 2022, à l'attention de Madame Aline HAURY, à l'adresse suivante :
periscolaire.beinheim@fdmjc-alsace.fr

Sortie nature « Restauration d'une ancienne gravière à Beinheim » le vendredi 03 juin à 21h

L'homme façonne son environnement de par ses activités et joue un rôle évident dans la préservation de la nature, notamment en milieux urbains et périurbains. C'est dans cet objectif, que la commune de Beinheim s'est lancée dans un projet de restauration d'une ancienne gravière en 2019. Nous vous invitons à découvrir les mares qui ont été créées en faveur de la biodiversité naturellement présente dans le secteur. Cette sortie en soirée permettra également de mieux connaître les amphibiens de notre belle région.

Cette sortie est organisée dans le cadre du PRAM.

Guide : Aurélie BERNA – chargée d'études, et de l'animation pour BUFO

Sortie limitée à 15 personnes sur inscription : association(at)bufo-alsace.org

Matériel : bottes, vêtements adaptés et lampe.

à la maison des Aînés

Lundi 30	9h30 Art plastique 12 €	14h Art du crochet 2,50 €
Mardi 31	Fermeture hebdomadaire	
Mercredi 01	9h30 Atelier jardinage	**14h Sculpture**
Jeudi 02	10h Gym douce 2,50 €	14h Chants/ jeux 2,50 €
Vendredi 03	**Pas de cours d'Art plastique**	Activités diverses

A vos agendas … dernières places disponibles

Coût de la sortie 45 € avec le transport

DIMANCHE 03 JUILLET

Sortie en bus à Ötigheim pour voir la pièce de théâtre
« WILHELM TELL »

Dîner au restaurant.

Veuillez vous inscrire auprès de la Directrice.

12 rue du presbytère
Tél. 03.88.86.36.56

Lutter contre les moustiques avec nous !

Le Syndicat mixte de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67) est l'opérateur public de démoustication dans le Bas-Rhin. Sa mission est de limiter la nuisance due aux moustiques dans le respect des milieux naturels. Il organise pour ses collectivités membres des traitements biologiques anti-larvaires. Il est aussi chargé de la surveillance des espèces invasives en particulier du moustique tigre *Aedes Albopictus* dans le département. Le siège administratif du SLM67 se situe à la mairie de Lauterbourg.

La phase aquatique du cycle biologique des moustiques

Les femelles moustiques pondent leurs œufs à la surface de l'eau, sur un support vertical ou sur le sol d'une zone inondable. C'est ce que l'on appelle des **gîtes larvaires. Au contact de l'eau, les œufs éclosent et donnent naissance à des larves.** Ces larves se développent dans l'eau pendant une à deux semaines pour évoluer, à terme, **en moustiques adultes et piqueurs. Remarque :** plus il fait chaud et plus le développement larvaire est rapide.

Certains moustiques se développent en milieu naturel et d'autres en milieu urbanisé. Ces derniers colonisent tous types de contenants artificiels susceptibles de retenir de l'eau pendant plusieurs jours.

On appelle communément « **moustiques domestiques** » les espèces de moustiques qui se développent dans nos jardins. Les moustiques domestiques pondent des œufs régulièrement à la surface de l'eau ou sur les bords des contenants d'avril à octobre.

Les jardins regorgent d'une multitude de gîtes larvaires : fûts de récupération d'eau de pluie, seaux, arrosoirs, coupelles de fleur, jardinières, vases, pneus, verres, cendriers, jouets pour les enfants, bâche, etc. Tout ce qui peut retenir de l'eau pendant plusieurs jours constitue un gîte potentiel.

Exemples de gîtes larvaires à moustique domestique

Votre commune est membre du Syndicat de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67). Des pastilles de *Bti (Bacillus thuringiensis israelensis)*, un produit anti-larvaire qui cible les larves de moustiques, sont disponibles dans votre mairie. Une pastille de *Bti* permet de traiter un contenant de 50 litres. Le *Bti* doit être ingéré par les larves pour être actif. L'eau traitée peut être utilisée pour l'arrosage et n'est pas toxique. Ce produit a une durée d'efficacité limitée, de l'ordre d'une semaine.

D'autres méthodes physiques permettent de **limiter les sites de ponte des moustiques** qui peuvent être nombreux dans vos extérieurs.

Des gestes simples permettent de limiter la prolifération des moustiques dans votre jardin.

Il faut **éliminer tous les accès à l'eau aux moustiques** :

Mettre à l'abri de la pluie **ou retourner** tous les objets présents à l'extérieur qui peuvent retenir de l'eau : seaux, brouettes, arrosoirs, jouets d'enfant, pneus, etc.

Changer au moins une fois par semaine l'eau des objets qui restent à l'extérieur : coupelles de fleurs, vases, gamelles, abreuvoirs pour les oiseaux, etc.

Couvrir hermétiquement les récupérateurs d'eau de pluie avec un couvercle adapté ou une moustiquaire et un tendeur. Les moustiques sont très petits et sont capables de passer par le moindre petit trou.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, toits-terrasses, etc.).

Exemples de gestes pour éviter le développement des moustiques chez vous

L'utilisation des pastilles et du dispositif en lin est donc **réservée aux gîtes non supprimables** comme les bondes dans les cours, les réservoirs ou les fûts difficiles à recouvrir hermétiquement à l'aide d'une moustiquaire par exemple.

Bons gestes et environnement

Pour tout jardinier, il est indispensable de récupérer l'eau de pluie pour arroser le potager. Pour empêcher l'accès du moustique à l'eau, il suffit simplement de recouvrir de façon hermétique les récupérateurs d'eau de pluie.

Par ailleurs, les points d'eau pour les animaux peuvent être conservés tout en respectant scrupuleusement les bons gestes pour empêcher le développement de larves dans ces types de gîtes à savoir changer l'eau deux fois par semaine au minimum.

Vide Grenier Société Sportive de BEINHEIM

Règlement du Vide-Grenier

Dimanche 3 juillet 2022 de 6H à 18H

1. Le vide grenier est ouvert à tout particulier, proposant à la vente des articles qui n'ont pas été achetés dans le but d'être revendus.
2. Les emplacements (minimum 5 ml) sont à réserver à l'avance par renvoi du bulletin d'inscription ci-joint dûment complété et du paiement correspondant avant le 26 juin 2022..
3. **Seules les réservations accompagnées du règlement seront garanties.**
4. Le prix des emplacements est fixé à 10 € les 5 ml + 2 € le ml supplémentaire pour les places réservées et payées à l'avance et à 3 € le ml en cas de non réservation préalable.
5. Les réservations sont enregistrées, par attribution d'un numéro, au fur et à mesure des inscriptions sans contestation possible.
6. L'installation des stands se fera de 6h à 7h30 ; les places non occupées au-delà de 8h seront, sans avis de l'exposant retardataire, redistribuées. Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement.
7. Les exposants sont invités à laisser leurs emplacements propres à l'issue de la manifestation. Tous les déchets et objets invendus seront remportés.
8. La vente de boissons et de denrées alimentaires est exclusivement réservée à l'association organisatrice.
9. L'introduction de substances nocives ou explosives dans l'enceinte de la manifestation est interdite.
10. La vente d'armes blanches ou à percussion ainsi que celle d'animaux vivants y est strictement interdite.
11. L'utilisation de mécanismes dangereux et les manifestations bruyantes sont interdites dans le périmètre de la manifestation.
12. Les animaux doivent être tenus en laisse.
13. L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol ou de détérioration éventuels sur les stands ou dans le périmètre de la manifestation.

En cas de non-respect de ce règlement l'association organisatrice se réserve le droit de prendre toutes les dispositions qui s'imposent

Règlement déposé en mairie de Beinheim

Vide-Grenier

Dimanche 3 juillet 2022 de 6H à 18H

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 26 juin 2022

M. François SCHOTT - 25, rue Saint Louis - 67930 BEINHEIM

06 48 78 55 84 ou frschott@orange.fr

Nom – Prénom :_____

Adresse :_____

Code postal : _____Localité : _____

Téléphone _____ e-mail : _____

Carte d'identité n° _____délivrée le_____ par_____

une copie de la carte d'identité recto-verso est à joindre à l'inscription

Ces informations confidentielles sont obligatoires.

Réserve un emplacement de _____ml (*min 5 ml*) au prix de _____ € (*2 € / ml*)

Montant à régler lors de la réservation par chèque libellé au nom de **la Société Sportive de Beinheim**

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement et atteste sur l'honneur :
- que l'origine des objets à vendre ou à échanger est régulière
- ne proposer à la vente que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code du Commerce)
- ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R.321-9 du Code pénal)

Par ailleurs, j'accepte mon inscription dans un registre tenu à la disposition des services de police et de gendarmerie pendant et après la manifestation.

Date : Signature :

CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR ÉQUIPES

04 & 05 JUIN 2022

au Quillier de

BEINHEIM

Centre de Loisirs – rue du Foyer

Venez nombreux encourager les sportifs
ou découvrir ce sport
de compétition et de loisirs

L'amicale des donneurs de sang de Lauterbourg vous propose :

Brunch à emporter

Petit déjeuner composé de 20 gourmandises sucrées / salées

(boissons non comprises)

DIMANCHE 19 JUIN 2022

15 €

Retrait des brunch box entre 8h30 et 11h à la Salle Polyvalente de LAUTERBOURG

Possibilité de réserver une box sans charcuterie.

Service de livraison organisé pour les personnes de Lauterbourg ne pouvant se déplacer.

Règlement sur place lors du retrait.

RESERVATION OBLIGATOIRE :

Sophie Holler : 06 60 85 29 11

Brigitte Hoff : 06 09 18 09 79

Date Limite : 13 juin 2022

Merci pour votre soutien et votre fidélité

Les Périscolaires et l'Animation Jeunesse
FDMJC d'Alsace de la Plaine du Rhin
proposent

Fédération des
Maisons des Jeunes
et de la Culture
d'Alsace

FESTI'FAMILLE

Fête foraine

TOUT PUBLIC

Samedi 25 Juin 2022
Salle Polyvalente
BEINHEIM
dès 14h00

VILLAGE DES ENFANTS
DANSES ET SPECTACLES
STRUCTURES GONFLABLES
JEUX D'ADRESSE
JEUX EN BOIS
MAQUILLAGE

DE 16H À 17H : VENUE DE STITCH ET SONIC
18H À 19H : SPECTACLE DE MAGIE

GRATUIT

Action solidaire en faveur des Restos du Coeur
Buvette et restauration (grillades) par la Société Sportive de Beinheim

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin
Animation FDMJC d'Alsace
3 rue Principale
67930 BEINHEIM

VILLAGE DES ENFANTS
14H-18H

Maquillage
Jeux en bois
Fléchettes, Chamboule-tout
Jeux d'adresse
Parcours
Pêche aux canards
Mini-Golf
Tir au but
Pêche à la ligne surprise
Close-up
Venue de Stitch et Sonic

ACTION SOLIDAIRE «RESTOS DU COEUR»
14H-18H

Collecte de denrées alimentaires non-périssables
et produits d'hygiène

SCÈNE EXTÉRIEURE
DÈS 16H

ZUMBA - *Périscolaire de Lauterbourg*
DANSES - *Périscolaire de Seltz*
CIRQUE - *Périscolaire de Mothern*
DANSES - *Périscolaires de Niederroedern/Eberbach*
SPECTACLE DE MIMES - *Périscolaires de Niederroedern/Eberbach*
DANSES SUR LE DROIT DES ENFANTS - *Périscolaire de Niederlauterbach*

SPECTACLE DE MAGIE
DE 18H À 19H

JULIEN BOISSIER MAGICIEN

Avec Julien BOISSIER, Magicien professionnel

BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE

Grillades
par la Société Sportive de Beinheim

FESTI'FAMILLE
Fête foraine

GRATUIT

Accueils de Loisirs Sans Hébergement
3 – 11 ans - ETE 2022

Inscriptions uniquement via le portail famille :
https://plaine-du-rhin.leportailfamille.fr

Début des inscriptions : 06 juin 2022
Fin des inscriptions : 30 juin 2022

Si vous n'avez pas de compte, merci d'appeler la/le directrice/eur référent de l'ALSH concerné.

Le dossier complet comprend :
- La fiche de souhaits (sauf si vous êtes déjà inscrits pour l'année 2022-2023)
- Le règlement intérieur
- La fiche sanitaire de liaison
- Les copies des vaccins
- La RGPD
- L'assurance scolaire ou extra-scolaire

LIEUX ET DATES

ALSH ETE du 11 au 15.07.22 (4 jours) 28	SELTZ – **Disney** LAUTERBOURG – **L'art dans tous ses états**	MARIE ANDREU AURELIA HAAR
ALSH ETE du 18 au 22.07.22 29	SELTZ – **A la découverte de la faune et la flore** LAUTERBOURG – **En route vers l'orientation plein Sud**	MARIE ANDREU AURELIA HAAR
ALSH ETE du 25 au 29.07.22 30	SELTZ – **Les petits naturalistes en herbe** LAUTERBOURG – **Aventuriers au fil de l'eau**	JULIE RACLE AURELIA HAAR
ALSH ETE du 01 au 05.08.22 31	SELTZ – **Les super héros** LAUTERBOURG – **Raid aventure**	JULIE RACLE AURELIA HAAR
ALSH ETE du 08 au 12.08.22 32	SELTZ – **Bienvenue au Far West** BEINHEIM – **Les petits artistes**	ALINE HAURY JULIE RACLE
ALSH ETE du 16 au 19.08.22 (4 jours) 33	BEINHEIM – **En route pour l'aventure !** SELTZ – **Les mini olympiades**	GREGORY LIBS ALINE HAURY
ALSH ETE du 22 au 26.08.22 34	BEINHEIM – **Les jeux zoo'lympiques** SELTZ – **Fermières et fermiers en herbe**	GREG LIBS ALINE HAURY

COORDONNEES

- **Marie ANDREU :** 06.42.17.84.43 – periscolaire.lauterbourg@fdmjc-alsace.fr
- **Aurélia HAAR :** 06.89.72.20.63 - periscolaire.niederroedern@fdmjc-alsace.fr
- **Julie RACLE et Gregory LIBS :** 06.82.58.84.48 - periscolaire.seltz@fdmjc-alsace.fr
- **Aline HAURY :** 06.73.78.96.01 - periscolaire.beinheim@fdmjc-alsace.fr

SOCIETE SPORTIVE DE BEINHEIM - MATCHS

DIMANCHE 29 MAI	10h	BEINHEIM - TRIMBACH
	17h	SELTZ - BEINHEIM

INFORMATIONS PAROISSIALES

Vendredi 27 mai 2022	pas de messe à Beinheim
Samedi 28 mai 2022 à 18H00	Sainte Messe à Niederroedern
Dimanche 29 mai 2022 à 09H15	Sainte Messe à **Beinheim** pour les défunts **Joseph et Marie-Louise Haar**
à 10H30	Sainte Messe à Schaffhouse (1ère Communion)

Urgences médicales

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche du lieu de résidence **composer le 3237**

Jusqu'à minuit : pour joindre le médecin de garde, composer le **03.69.55.33.33.**

En cas d'urgence ou **après minuit** faire le **15 (SAMU).**

Petites annonces :

- **Porte en acier complète** (Hörman) 75 x 187 x 5. Prix 45 € Tél 0049 1515 4805967
- **Vends VTT SCOTT** garçon 8/11 ans. Prix 100 €. Tél. 06.71.20.27.90

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et Mercredi de 9h à 12h

Mardi et Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Du mardi au samedi

De 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Tél. 06.15.76.87.08

BEINHEIM

19A rue principale - 67930 BEINHEIM

téléphone 03.88.53.04.04

télécopie 03.88.86.38.70

messagerie : mairie@beinheim.fr

retrouvez-nous sur le site www.beinheim.fr

Bulletin d'Information Municipal imprimé par Impressions François– Haguenau
Dépôt légal – rédaction et mise en page Mairie de Beinheim, parution hebdomadaire.